

INSCRIPTIONS 2023-2024



Tous les parents des élèves qui fréquentent déjà une école primaire du CSSDA recevront un courriel indiquant comment procéder à leur inscription par le biais du « [Portail Mozaïk](#) ».

INSCRIPTION AU PRÉSCOLAIRE OU AU PRIMAIRE POUR LES ÉLÈVES QUI NE FRÉQUENTENT PAS DÉJÀ UNE ÉCOLE DU CSSDA

- La période d'inscription se tient **du 23 janvier au 17 février 2023** et il est important de noter que le principe du premier arrivé, premier servi ne s'applique pas.
- La demande d'admission se fait à l'école de quartier, mais n'assure pas que l'élève fréquentera cette école.
- Pour connaître le nom et les coordonnées de votre école de quartier, utilisez l'outil « [Trouver mon école](#) ».

ÉTAPE 1 : Veuillez copier et envoyer un courriel à l'adresse suivante : delaubier@cssda.gouv.qc.ca en prenant soin :

- D'indiquer le nom de votre enfant comme objet de votre message
 - D'inscrire votre nom et numéro de téléphone
 - De joindre les documents ci-dessus numérisés :
 - ✓ Certificat de naissance
- Pour les enfants nés hors Canada :
- Certificat de naissance en français ou en anglais de l'enfant sur lequel figure le nom des parents
 - Documents d'immigration (carte de citoyenneté ou de résident permanent, certificat de citoyenneté canadienne)
- ✓ Rapports de spécialistes s'il y a lieu
 - ✓ Preuve de résidence (permis de conduire, compte résidentiel, acte notarié ou bail accompagné d'une lettre du propriétaire)
 - ✓ Dernier bulletin (pour les inscriptions primaire)

ÉTAPE 2 : Après réception des documents, nous vous ferons parvenir un lien pour remplir un formulaire en ligne.

ÉTAPE 3 : Une fois l'inscription préparée, nous vous contacterons pour prendre rendez-vous avec la secrétaire de l'école.

ATTENTION : L'INSCRIPTION SERA COMPLÈTE UNIQUEMENT LORSQUE VOUS SIGNEREZ À L'ÉCOLE LA FICHE D'INSCRIPTION À LA TROISIÈME ÉTAPE.



RESSOURCES POUR LES MATERNELLES

- CSSDA Ressources passage vers la maternelle : <https://cssda.gouv.qc.ca/passage-vers/la-maternelle-prescolaire/>
- Naitre et grandir : L'entrée à la maternelle. Tout ce que vous devez savoir : <https://naitreetgrandir.com/fr/magazine/audio/>
- Pour plus d'informations sur la maternelle 4 ans : <https://cssda.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/admission-et-inscription/scolarisation-des-enfants-de-4-ans-handicapes-a-demi-temps/>
- Pour plus d'informations sur les inscriptions et les admissions : <https://cssda.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/admission-et-inscription/prescolaire-et-primaire/>

Si vous êtes dans l'impossibilité de procéder en ligne ou d'imprimer les formulaires en question, veuillez communiquer avec nous au 450 492-3748, option 3.

